



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/C.5/47/47  
14 décembre 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 104 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1992-1993

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme

Rapport du Secrétaire général

INTRODUCTION

1. Le présent rapport fait apparaître une augmentation du montant net des crédits nécessaires de 38 691 800 dollars (soit 2 %) par rapport aux ouvertures de crédits initiales approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/186, en date du 20 décembre 1991, se répartissant comme suit :

	<u>Prévisions initiales</u>	<u>Prévisions révisées</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Pourcentage</u>
(En milliers de dollars des Etats-Unis)				
Dépenses	2 389 234,9	2 447 640,5	58 405,6	2,4
Recettes	449 213,3	468 927,1	19 713,8	4,0
Crédits nécessaires (Montant net)	<u>1 940 021,6</u>	<u>1 978 713,4</u>	<u>38 691,8</u>	2,0

2. L'augmentation demandée tient compte i) de l'évolution intervenue en 1992 en ce qui concerne le coût des traitements, l'inflation et les taux de change, ii) des projections établies pour 1993 en ce qui concerne l'inflation et sur la base des recommandations formulées par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à l'Assemblée générale à sa quarante-septième session, iii) des crédits additionnels à prévoir pour donner suite aux décisions des organes directeurs dont l'application n'a pu être différée jusqu'à l'exercice biennal 1994-1995 ou pour faire face aux dépenses imprévues

et extraordinaires, et iv) à l'effet net des virements opérés entre divers chapitres du budget par suite de la restructuration du Secrétariat (A/C.5/47/2 et Corr. 1). Pour les chapitres qui ont été supprimés au 30 juin 1992, le présent rapport fait apparaître le montant effectif des dépenses enregistrées durant les six premiers mois de 1992.

3. En ce qui concerne l'effet de la première phase de la restructuration, on a présumé dans le présent rapport que l'Assemblée générale approuvera les virements entre chapitres proposés par le Secrétaire général dans ses prévisions révisées (A/C.5/47/2 et Corr. 1) mais différera toute décision sur la question des postes de rang élevé qui est examinée dans ce même document, ainsi qu'il est proposé dans une note du Secrétaire général sur la restructuration et la revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (A/47/753). On se souviendra que ces virements avaient été proposés à l'occasion de la création de cinq nouveaux chapitres du budget (chap. 37 à 41) qui correspondaient à cinq départements nouvellement créés ou élargis. Le redéploiement proposé des ressources à ces nouveaux chapitres représente 75 % des crédits ouverts pour l'exercice biennal et libérés par suite de la suppression le 30 juin 1992 de 14 des chapitres initiaux. Cette opération a nécessité une augmentation relativement modeste de 134 500 dollars, compte tenu des transferts de poste intervenus d'un lieu d'affectation à un autre et s'est soldée par une ouverture de crédits ajustée de 2 389 369 400 dollars.

4. Afin de pouvoir examiner les résultats passés et projetés pour tous les chapitres du budget-programme, les augmentations et diminutions projetées imputables aux facteurs i), ii) et iii) récapitulés plus haut au paragraphe 2 ont fait l'objet d'une comparaison avec l'"ouverture de crédits ajustée" dont il est fait mention ci-dessus. En ce qui concerne les chapitres qui ont été supprimés à l'issue de la restructuration, certains écarts ont été enregistrés par rapport au niveau des ouvertures de crédits ajustées. Les augmentations et diminutions ont été compensées par le jeu des virements correspondants effectués aux nouveaux chapitres et en provenance de ceux-ci.

5. Les incidences i) des décisions des organes directeurs; ii) d'autres changements, y compris les dépenses imprévues et extraordinaires; iii) des changements intervenus dans les taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU et les taux d'inflation; et iv) des ajustements apportés aux coûts standard sont récapitulés ci-après :

#### I. CHAPITRES DES DEPENSES

##### A. Décisions d'organes directeurs

6. Des dépenses additionnelles d'un montant de 1 577 800 dollars (inscrites aux chapitres 2 et 37) découlent de l'application de décisions prises par des organes directeurs en 1992, depuis que les ouvertures de crédits initiales pour 1992-1993 ont été approuvées par l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session et au titre desquelles aucun crédit n'avait donc été inscrit. Les dépenses engagées à ce titre ont été approuvées par le

Secrétaire général en vertu du pouvoir que l'Assemblée générale lui a conféré par sa résolution 46/187, en date du 20 décembre 1991, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1992-1993.

Chapitre 2. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales  
(Augmentation : 1 066 600 dollars)

Dollars E.-U.

a) Voyage en Afrique du Sud du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique du Sud afin de recommander des mesures dont l'adoption aiderait à mettre fin effectivement à la violence, ainsi qu'à créer les conditions favorables à des négociations qui conduiraient à une transition pacifique vers une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie, conformément à la résolution 765 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 16 juillet 1992 .....	53 500
b) Envoi d'une mission en Afrique du Sud chargée d'observer et de superviser les actions et manifestations de masse devant avoir lieu en Afrique du Sud, conformément à la résolution 765 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 16 juillet 1992 .....	236 500
c) Frais de voyage et dépenses connexes de six représentants de deux factions somalies invitées à participer aux consultations sur la Somalie devant se tenir à New York, conformément à la résolution 733 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 23 janvier 1992 .....	37 000
d) Maintien du Bureau de l'Observateur politique des Nations Unies à Maseru, au Lesotho, aux fins de tenir le Secrétaire général informé de tout fait nouveau intéressant l'intégrité territoriale du Lesotho, conformément à la résolution 580 (1985) du Conseil de sécurité, en date du 30 décembre 1985 .....	147 400
e) Désignation par le Secrétaire général de son Représentant spécial intérimaire et envoi au Mozambique d'une équipe d'au plus 25 observateurs militaires en vue de l'application de l'Accord général de paix, conformément à la résolution 782 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 13 octobre 1992 .....	262 000
f) Envoi au Libéria du Représentant spécial du Secrétaire général afin d'y étudier la situation et de lui présenter peu après un rapport, conformément au paragraphe 7 de la résolution 788 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 19 novembre 1992 ..	25 000

/...

Dollars E.-U.

g) Appui à une série de négociations engagées à l'occasion de la signature des Accords d'El Salvador dans le cadre de la mission de bons offices confiée au Secrétaire général conformément à la résolution 637 (1989) du Conseil de sécurité, en date du 27 juillet 1989 .....	41 600
h) Envoi d'un certain nombre de missions en Yougoslavie en janvier, mars et avril 1992 afin de faciliter un règlement pacifique de la situation, conformément à la résolution 713 (1991) du Conseil de sécurité, en date du 25 septembre 1991, et des résolutions ultérieures du Conseil concernant la Yougoslavie .....	94 500
i) Une équipe d'experts chargée d'étudier la question de la reconstruction à la suite du conflit entre l'Iran et l'Iraq, conformément à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, en date du 20 juillet 1987 .....	87 100
j) Mission de bons offices du Secrétaire général au Guatemala qui lui a été confiée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 637 (1989), en date du 27 juillet 1989, et frais de voyage et services de consultants connexes .....	82 000

Chapitre 37. Département des affaires politiques  
(Augmentation : 511 200 dollars)

Des ressources additionnelles sont prévues pour fournir en 1992 un appui fonctionnel aux travaux des comités du Conseil de sécurité créés par les résolutions 661 (1990), en date du 6 août 1990, 724 (1991), en date du 15 décembre 1991, 748 (1992), en date du 31 mars 1992, et 751 (1992), en date du 24 avril 1992, du Conseil de sécurité .....

511 200

B. Autres changements

7. On enregistre à cette rubrique une augmentation totale de 3 350 200 dollars, qui tient compte du montant net des crédits additionnels inscrits aux chapitres 2, 8, 34 et 35 afin de faire face aux besoins imprévus récapitulés dans la résolution 46/187, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1992-1993, augmentation qui est compensée par une réduction au chapitre premier. On enregistre également à cette rubrique des virements de chapitres qui ont été supprimés par suite de la première phase de la restructuration au profit des chapitres nouvellement créés. Ces virements n'ont pas d'incidence financière globale.

/...

Chapitre premier. Politique, direction et coordination d'ensemble  
 (Diminution : 1 410 900 dollars)

Cette réduction concerne les crédits inscrits pour les travaux de réparation et de rénovation de la résidence du Secrétaire général.

Chapitre 2. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales  
 (Augmentation : 579 100 dollars)

Les missions spéciales approuvées par le Secrétaire général en vertu des dispositions de la résolution 46/187 de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1992-1993 ayant trait au maintien de la paix et de la sécurité ont occasionné les dépenses additionnelles ci-après :

	<u>Dollars E.-U.</u>
a) Envoi d'une mission d'enquête à Nagorno-Karabakh, y compris les frais de voyage à engager pour se rendre dans la zone de la mission à partir de Genève en utilisant des avions affrétés .....	164 400
b) Envoi de deux missions d'enquête dans la République de Moldova .....	40 700
c) Services du Représentant spécial du Secrétaire général au Moyen-Orient et frais de voyage et autres dépenses connexes .....	48 000
d) Envoi d'une mission de négociation de libération d'otages au Moyen-Orient, y compris les frais de voyage et la location des avions .....	65 400
e) Envoi en Géorgie de deux missions itinérantes chargées d'étudier comment l'Organisation des Nations Unies peut appuyer les efforts de paix .....	40 700
f) Envoi en Asie centrale de deux missions d'enquête à l'occasion des nouveaux faits survenus au Tadjikistan .....	39 500
g) Services d'un représentant personnel en vue du règlement de la controverse entre le Guyana et le Venezuela et frais de voyage et autres dépenses connexes .....	45 000
h) Envoi d'une mission au Mozambique pour y examiner les dispositions relatives au cessez-le-feu et pour y rassembler des informations concernant les dispositions à prendre en matière d'appui logistique dans le cadre d'une mission de maintien de la paix et de vérification des élections devant avoir lieu ultérieurement .....	115 000

/...

Dollars E.-U.

i) Envoi d'une mission itinérante aux Iles Salomon comme suite à la demande formulée par le Gouvernement de ce pays au sujet des incidents s'étant produits à la frontière entre les Iles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ..... 20 400

Chapitre 8. Cour internationale de Justice  
(Augmentation : 624 800 dollars)

a) En application des dispositions des sous-alinéas i) et ii) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution 46/187 de l'Assemblée générale, concernant les dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1992-1993, conformément au Statut de la Cour internationale de Justice, et comme suite aux dispositions de la résolution 45/250 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1990, des dépenses additionnelles apparaissent pour 1992, aux titres suivants :

i) Frais de voyage et indemnité de subsistance de juges ad hoc dans les affaires ci-après : a) Questions d'interprétation et d'application de la Convention de Montréal de 1971 résultant de l'incident aérien de Lockerbie (Jamahiriya arabe libyenne c. Royaume-Uni et Jamahiriya arabe libyenne c. Etats-Unis d'Amérique) (15 000 dollars); b) passage par le Grand-Belt (Finlande c. Danemark) (90 000 dollars); c) différend frontalier terrestre, insulaire et maritime (El Salvador c. Honduras) (40 000 dollars); d) différend territorial (Jamahiriya arabe libyenne c. Tchad) (80 000 dollars); et e) délimitation maritime dans la région située entre le Groenland et Jan Mayen (Danemark c. Norvège) (25 000 dollars) ..... 250 000

ii) Rémunération d'experts dans l'affaire du différend frontalier terrestre, insulaire et maritime (El Salvador c. Honduras) ..... 26 100

b) En outre, des crédits sont nécessaires pour 1993, aux titres suivants :

i) Frais de voyage et indemnité de subsistance résultant de la désignation de juges ad hoc dans les affaires ci-après : a) délimitation maritime dans la région située entre le Groenland et Jan Mayen (Danemark c. Norvège) (74 800 dollars); b) différend territorial (Jamahiriya arabe libyenne c. Tchad) (82 900 dollars); c) délimitation maritime et questions territoriales (Qatar c. Bahreïn) (95 300 dollars); et d) incident aérien du 3 juillet 1988 (Iran c. Etats-Unis) (35 700 dollars) ..... 288 700

Dollars E.-U.

- ii) Rémunération d'experts dans l'affaire du différend frontalier terrestre, insulaire et maritime  
(El Salvador c. Honduras) ..... 60 000

Chapitre 34. Dépenses spéciales  
(Augmentation : 118 700 dollars)

Mesures de sécurité interorganisations, prises conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 36/235 (sect. IV) du 18 décembre 1981 et 46/187, notamment affrètement d'avions dans le cadre d'opérations d'évacuation d'urgence et de missions d'évaluation entreprises par le Coordonnateur des mesures de sécurité ..... 118 700

Chapitre 35. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien  
(Augmentation : 3 438 500 dollars)

Pour pouvoir entreprendre des travaux de transformation et d'amélioration dans les salles de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, remettre en état les structures au-dessus du FDR Drive et réparer le mur de séparation dans la zone d'accès des véhicules de service, le Secrétaire général a demandé au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires l'autorisation d'engager des dépenses en vertu de la résolution 46/187 de l'Assemblée générale, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1992-1993. Le Comité consultatif a accédé à cette demande ..... 3 438 500

C. Effets des modifications des taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU et des taux d'inflation

8. Une augmentation nette de 29,2 millions de dollars est prévue à ce titre, du fait d'augmentations dues à l'inflation (36,9 millions de dollars), partiellement compensées par des économies dues à des fluctuations des taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU (environ 7,7 millions de dollars). Sur ce montant de 29,2 millions de dollars, 22,7 millions concernent les contributions du personnel, et les explications y relatives figurent plus loin au paragraphe 15. Le reste (6,5 millions de dollars) représente, d'une part, les effets nets de la révision des taux d'inflation et des taux de change sur les coûts salariaux et autres (3,7 millions de dollars) et, d'autre part, le coût de l'application des recommandations présentées par la CFPI à l'Assemblée générale à sa quarante-septième session (2,8 millions de dollars).

/...

9. Les taux de change effectivement pratiqués pour les opérations de l'ONU en 1992 et les statistiques les plus récentes sur les indices des prix à la consommation, dans tous les lieux d'affectation, ont été passés en revue et comparés avec les taux de change et les taux d'inflation présumés dans les ouvertures de crédits initiales. De même, pour le calcul des nouveaux coûts salariaux standard, on a pris en considération l'évolution effective de la rémunération, par le jeu des coefficients d'ajustement de l'indemnité de poste dans le cas des administrateurs et des ajustements au coût de la vie dans le cas des agents des services généraux et des catégories apparentées. Les tableaux 1 et 2 ci-après présentent les nouvelles hypothèses retenues pour les taux de change et les taux d'inflation en 1992-1993, et les tableaux 3 et 4 les hypothèses révisées concernant les coefficients d'ajustement pour les administrateurs et les ajustements au coût de la vie pour les agents des services généraux et des catégories apparentées.

10. La diminution effective de 7 724 100 dollars résultant des variations des taux de change est généralement imputable au raffermissement du dollar face à la plupart des autres monnaies, au cours du second semestre de l'année 1992. Conformément à la pratique courante, les taux de décembre 1992 ont été projetés jusqu'à la fin de 1993. On suivra l'évolution du dollar par rapport aux autres monnaies tout au long de 1993 et les ajustements à apporter aux crédits ouverts pour 1992-1993 seront proposés dans le rapport final sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal. Les taux de change utilisés dans le présent rapport d'exécution et indiqués dans le tableau 1 ont été appliqués à tous les chapitres du budget-programme.

11. Les taux d'inflation indiqués dans le tableau 1 pour les coûts non salariaux ont été revus compte tenu de l'expérience. Les projections initiales des taux d'inflation pour 1992 et 1993, publiées dans un rapport du Secrétaire général en date du 18 décembre 1991 (A/C.5/46/82), sur l'effet de l'évolution des taux de change et des taux d'inflation sur le budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993, reposaient sur l'hypothèse que les taux d'inflation de 1991 se maintiendraient en 1992 et au-delà. De nouveaux taux d'inflation sont recommandés dans le présent rapport, dans les cas où cela a été jugé nécessaire. Ces taux seront à nouveau révisés dans le rapport final sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal en cours.

12. On a fait des exceptions aux taux d'inflation généralement retenus dans les cas où le coût de certains biens ou services fait apparaître des hausses de prix sensiblement différentes de ces taux. L'une des principales exceptions ainsi faites a trait à l'assurance maladie après la cessation de service.

13. La conjugaison d'une évolution des taux de change favorable au dollar et de taux d'inflation moindres a permis une légère diminution (200 000 dollars) au titre des coûts non salariaux, mais on enregistre une augmentation de l'ordre de 3,9 millions de dollars au titre des traitements et dépenses communes de personnel. Cette augmentation tient au fait que, dans la plupart des cas, les coefficients d'ajustement prévus dans les projections de l'an dernier (A/C.5/46/82) se sont avérés inférieurs aux coefficients réels (voir tableau 3).



14. Dans son rapport sur les incidences financières des recommandations de la CFPI (A/C.5/47/37), le Secrétaire général a estimé que le coût de l'application de ces recommandations serait de l'ordre de 3,6 millions de dollars. Le calcul effectif donne un chiffre de 3,3 millions de dollars, dont 2,8 millions au titre des dépenses communes de personnel. Comme suite à la recommandation formulée par le Comité consultatif dans son rapport A/47/7/Add.6, les crédits prévus pour relever les traitements nets et l'indemnité de représentation des secrétaires généraux adjoints et des sous-secrétaires généraux ont été supprimés, ce qui ramène à 2,8 millions de dollars le montant demandé à ce titre.

15. L'augmentation totale de 22,7 millions de dollars qui apparaît au chapitre 36 (Contributions du personnel) résulte pour l'essentiel de deux facteurs, à savoir i) incorporation de six points d'ajustement au traitement de base, à compter du 1er mars 1992 et ii) effet projeté d'une autre incorporation, cette fois de 6,9 points d'ajustement, à compter du 1er mars 1993. La première mesure a été approuvée par l'Assemblée à sa quarante-sixième session et la seconde, recommandée par la CFPI, lui est soumise pour examen à sa présente session.

D. Modifications apportées aux coûts standard

16. Cette catégorie de modifications tient à deux facteurs : d'une part, l'écart entre la masse salariale effective de 1992 et les coûts salariaux prévus au budget et, d'autre part, les effets des nouveaux taux appliqués pour les dépenses communes de personnel, indiqués dans le tableau 5 du présent rapport. Les crédits demandés à ce stade au titre des coûts salariaux ont été calculés sur la base de la masse salariale effective des neuf premiers mois de 1992. Dans certains cas, on disposait de données réelles pour 10 mois. L'augmentation totale (24,1 millions de dollars) se répartit comme suit :

	<u>En millions de dollars</u>
a) Traitements	(0,7)
b) Révision des taux (en pourcentage) des dépenses communes de personnel	21,8
c) Augmentation effective des contributions du personnel	3,0
Total	<u>24,1</u>

17. On notera que, sur la base des dernières informations disponibles, on enregistre une réduction d'environ 5,1 millions de dollars au chapitre 27, due pour l'essentiel à l'écart des coûts salariaux standard entre Bagdad et

/...

Amman. D'après les renseignements communiqués par le secrétariat de la CESAO à Amman, on ne prévoit à ce stade aucune économie au titre des coûts non salariaux.

18. Le tableau ci-après récapitule, en millions de dollars, les effets conjugués de tous les facteurs susmentionnés sur les traitements, les dépenses communes de personnel et les coûts non salariaux :

	Effets des variations des taux de change et des taux d'inflation	Recommandations de la CFPI à l'Assemblée générale (quarante-sixième et quarante-septième sessions)	Modifications des coûts standard	Total
Traitements	3,6		(0,7)	2,9
Dépenses communes de personnel	0,3	2,8	21,0	24,9
Coûts non salariaux	(0,2)	-		(0,2)
Contributions du personnel		22,7	3,0	25,7
Totaux	3,7	25,5	24,1	53,3

#### E. Récapitulation

19. Le tableau ci-après indique le montant total des prévisions de dépenses révisées, récapitulées par chapitre dans l'annexe II du présent rapport :

DEPENSES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Montant des crédits ouverts	Montant estimatif de l'augmentation (diminution)					Prévisions révisées	
	Décisions d'organes directeurs	Autres changements	Taux de change	Modifications des taux d'inflation	Modifications des coûts standard		Total
2 389 369,4	1 577,8	3 350,2	(7 724,1)	37 003,1	24 064,1	58 271,1	2 447 640,5
	0,1 %	0,1 %	(0,3 %)	1,5 %	1,0 %	2,4 %	

/...

## II. CHAPITRES DES RECETTES

### Chapitre premier. Recettes provenant des contributions du personnel (Augmentation : 25 904 600 dollars)

20. L'augmentation des contributions du personnel est principalement imputable à l'incorporation de six points d'ajustement dans le traitement de base des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, à compter du 1<sup>er</sup> mars 1992, et à l'incorporation projetée de 6,9 points d'ajustement à compter du 1<sup>er</sup> mars 1993. Comme dans le cas des autres dépenses de personnel, les taux de change, l'inflation non prévue et les modifications des coûts standard sont également des facteurs d'augmentation importants.

### Chapitre 2. Recettes générales (Diminution : 3 149 600 dollars)

21. La diminution nette résulte pour l'essentiel d'une diminution des recettes provenant de la location de locaux au bureau des Nations Unies à Nairobi, par rapport au montant inscrit dans le budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 (2 678 400 dollars).

22. Après l'établissement du projet de budget-programme pour 1992-1993, les plans prévoyant la construction de locaux supplémentaires à l'Office des Nations Unies à Nairobi, moyennant un coût estimatif de 6 millions de dollars, ont été définitivement arrêtés. Après avoir examiné le rapport du Secrétaire général sur les locaux à usage de bureaux de l'ONU à Nairobi (A/CN.1/R.1139), le Comité consultatif, dans une lettre du 11 juillet 1991, a donné son accord à la proposition du Secrétaire général de passer des marchés pour la construction de quatre bâtiments à l'Office des Nations Unies à Nairobi, le financement des travaux étant assuré au moyen d'une avance prélevée sur le Fonds des Nations Unies pour l'environnement. Le Comité a approuvé également la proposition du Secrétaire général de rembourser cette avance au moyen des loyers payables par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organismes louant des locaux à Gigiri et inscrits au budget ordinaire de l'ONU. Le montant que l'ONU doit rembourser au Fonds pour l'environnement, estimé à 6 390 000 dollars, comprend le coût estimatif des travaux de construction, soit 6 millions de dollars, et des intérêts débiteurs, évalués à 390 000 dollars sur la base des taux d'intérêt actuels. En conséquence, des recettes d'un montant estimatif de 5 083 093 dollars, correspondant, d'une part, aux loyers que le PNUE n'a pas eu à verser (3 455 390 dollars) et, d'autre part, aux loyers versés par d'autres organismes louant des locaux à Gigiri (1 628 593 dollars), ne seront pas inscrits en tant que recettes générales pour l'exercice biennal 1992-1993, mais seront affectées au remboursement de l'avance prélevée sur le Fonds pour l'environnement. Le reste de l'avance (1 306 017 dollars) serait remboursé au moyen des recettes prévues au titre de la location de locaux à Gigiri en 1994-1995.

23. Les autres diminutions qui apparaissent à ce chapitre (471 200 dollars) sont dues à l'application de taux de change et de taux d'inflation révisés.

Chapitre 3. Services destinés au public  
 (Diminution : 3 125 200 dollars)

24. La diminution nette des recettes (3 125 200 dollars) résulte pour l'essentiel d'une révision à la baisse des recettes brutes provenant de la vente d'articles philatéliques, due au fait que la clientèle traditionnelle est de moins en moins nombreuse (2 773 600 dollars). Le reste de la diminution (351 600 dollars) résulte de l'application de taux de change et de taux d'inflation révisés aux prévisions de recettes et de dépenses inscrites à ce chapitre.

RECAPITULATION DES PREVISIONS REVISEES POUR L'EXERCICE  
 BIENNAL 1992-1993

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Tableau 2. Chapitres des recettes	Prévisions de recettes approuvées	Augmentation (diminution)	Prévisions révisées
1er. Recettes provenant des contributions du personnel	380 010,0	25 904,6	405 914,6
2. Recettes générales	62 444,8	(3 149,6)	59 295,2
3. Services destinés au public	6 842,5	(3 125,2)	3 717,3
Total, prévisions de recettes	449 297,3	19 629,8	468 927,1
Pourcentage d'augmentation		4,4	

---

Tableau 3. Récapitulation	Crédits ouverts Prévisions ajustées	Augmentation (diminution)	Prévisions révisées
Total, prévisions de dépenses (montant brut)	2 389 369,4	58 271,1	2 447 640,5
A déduire : Total, prévisions de recettes	449 297,3	19 629,8	468 927,1
Montant net des crédits nécessaires	1 940 072,1	38 641,3	1 978 713,4
Pourcentage d'augmentation		2,0	

---

Tableau 1

Taux de change et taux moyens d'inflation, par lieu d'affectation

Lieu d'affectation	TAUX DE CHANGE		TAUX D'INFLATION	
	Taux présumés pour le calcul de l'ouverture de crédits initiale	Taux présumés dans le présent rapport sur l'exécution du budget	Applicables aux objets de dépenses autres que les postes pour le calcul de l'ouverture de crédits initiale	Présent rapport sur l'exécution du budget
	1992-1993	1992	1992-1993	1992
New York (dollars E.-U.)	-	-	-	-
Genève (francs)	1,43	1,40	1,44	4,4
Vienne (schillings)	11,20	10,95	11,30	3,9
La Haye (florins)	1,80	1,75	1,80	3,2
Bangkok (baht)	25,70	25,38	25,30	6,1
Santiago (pesos chiliens)	365,00	357,92	375,00	18,1
México (pesos mexicains)	3 060,00	3 080,00	3 100,00	19,0
Addis-Abeba (birr)	2,07	2,79	5,00	9,2
Nairobi (shillings)	28,50	31,63	35,70	13,6
Bagdad (dinars iraquens)	0,31	0,31	0,31	9,9
Rome (lires)	1 200,00	1 227,08	1 390,00	4,7
Kingston (dollars jamaïquains)	19,50	22,29	22,00	20,0
Port of Spain (dollars de Trinité-et-Tobago)	4,25	4,25	4,25	10,8
Inde/Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupies)	25,70	27,98	28,80	4,4 a/
Israël/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (shekels)	2,26	2,42	2,67	4,4 a/
				21,9
				7,9
				18,3
				9,7

Tableau I (suite)

Lieu d'affectation	TAUX DE CHANGE			TAUX D'INFLATION			
	Applicables aux objets de dépenses autres que les postes			Applicables aux objets de dépenses autres que les postes			
	Taux présumés pour le calcul de l'ouverture de crédits initiale	Taux présumés dans le présent rapport sur l'exécution du budget	Taux présumés pour le calcul de l'ouverture de crédits initiale	1992-1993	1992-1993	1992	1993
Liban (livres libanaises)	900,00	1 634,00	1 870,00	4,4 a/	133,4	20,4	9,9
Jordanie b/ (dinars jordaniens)	0,68	0,68	0,68	9,9	9,9	9,9	9,9
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/Centres d'information des Nations Unies/ Haut Commissariat des Nations Unies pour Les réfugiés/Opération hors Siège c/	-	-	-	4,4	3,7	3,7	3,7

a/ Les variations des prix ont pour la première fois au cours de l'exercice actuel été calculées en tenant compte des taux de change et des taux d'inflation locaux pour les dépenses effectuées en monnaie locale.

b/ Siège provisoire du secrétariat de la CESAO.

c/ Effets nets conjugués des fluctuations des taux de change et de l'inflation.



Tableau Z  
Taux de change

Ligne d'ajustement	Taux présentés pour le calcul de l'ouverture de crédits initiale pour 1949-1953	Taux mensuels pratiqués pour les opérations de l'ONU en 1952												
		Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Indice	1,43	1,40	1,44	1,49	1,49	1,49	1,52	1,49	1,57	1,52	1,26	1,26	1,37	1,44
Valeur	11,20	10,95	11,20	11,60	11,60	11,60	11,60	11,40	10,70	10,30	10,00	10,20	10,80	11,30
Le type	1,80	1,79	1,80	1,85	1,86	1,86	1,82	1,73	1,67	1,59	1,61	1,61	1,73	1,60
Parfois	29,70	29,36	29,30	29,30	29,60	29,60	29,60	29,30	29,30	29,30	29,30	29,30	29,30	29,30
Autres	385,00	357,84	375,00	345,00	345,00	345,00	345,00	345,00	350,00	350,00	370,00	370,00	370,00	375,00
Moyenne	3 060,00	3 060,00	3 060,00	3 060,00	3 060,00	3 060,00	3 060,00	3 060,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
Standard	2,01	2,79	5,00	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07
Moyenne	28,50	31,01	35,70	28,50	29,10	30,20	30,20	31,30	32,10	32,10	32,95	34,40	34,40	35,70
Standard	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31
Min	1 209,00	1 227,00	1 290,00	1 180,00	1 245,00	1 245,00	1 245,00	1 210,00	1 170,00	1 120,00	1 070,00	1 110,00	1 130,00	1 390,00
Moyenne	19,50	22,29	22,00	20,50	21,50	24,50	24,50	23,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00
Standard	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25
Moyenne	27,96	26,80	27,50	25,50	25,50	26,80	26,80	26,80	26,80	26,80	26,80	26,80	26,80	26,80
Standard	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68
Moyenne	900,00	1 014,00	1 070,00	879,00	1 040,00	1 190,00	1 540,00	1 800,00	1 870,00	1 870,00	2 380,00	2 800,00	2 100,00	1 870,00
Standard	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68	0,68

/ Moyenne des taux pratiqués de janvier à décembre 1952.  
/ Taux pratiqués en décembre 1952.

Tableau 3

Coefficients d'ajustement (indemnités de poste) applicables aux fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures

Lieu d'affectation	Ouverture de crédits initiale 1992	1993	Coefficients présentés dans le présent rapport sur l'exécution de la mission 1992	1993	Variation sur le pourcentage	Coefficients appliqués en 1992														
						Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.			
New York	147,3	151,2	147,5	152,5	0,5	153,6	153,6	145,0	145,0	145,0	145,0	145,0	145,0	145,0	145,0	145,0	145,0	145,0	151,6	151,6
Genève	183,3	198,7	188,8	189,1	1,6	201,4	191,0	173,4	173,4	170,2	171,4	192,2	199,0	207,8	207,8	207,8	207,8	207,8	192,2	183,4
Vienne	160,4	163,6	166,0	166,9	2,8	173,0	168,0	153,0	153,0	153,0	155,4	170,2	176,2	181,2	177,8	177,8	177,8	177,8	168,8	161,8
La Haye	154,5	157,6	159,9	159,2	2,3	169,8	163,0	150,6	149,8	149,8	152,8	160,0	165,0	173,0	171,0	171,0	171,0	171,0	160,0	154,4
Bangkok	122,9	127,3	129,5	138,8	7,2	134,0	134,0	126,4	126,4	126,4	126,4	128,0	128,0	128,0	128,0	128,0	128,0	128,0	134,0	134,0
Santiago	115,2	125,7	122,4	137,9	8,0	120,0	124,0	120,8	120,8	120,8	120,8	120,8	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	127,0	127,0
Mexico	123,4	132,5	128,5	147,3	7,7	128,0	128,0	126,4	126,4	126,4	126,4	128,0	128,0	128,0	128,0	128,0	128,0	128,0	134,0	134,0
Addis-Abeba	143,3	155,3	142,0	153,0	(1,2)	146,0	148,0	139,5	141,0	141,0	141,0	143,0	143,0	143,0	143,0	143,0	143,0	143,0	141,0	141,0
Nairobi	113,4	124,8	113,5	124,9	0,1	118,0	118,0	111,4	111,4	111,4	111,4	112,0	112,0	112,0	112,0	112,0	112,0	112,0	116,0	116,0
Bagdad	189,7	200,3	189,8	202,2	0,5	196,0	199,0	186,8	186,8	186,8	186,8	189,0	189,0	189,0	189,0	189,0	189,0	189,0	189,0	189,0
Rome	156,0	160,4	158,0	145,4	(4,1)	163,8	160,4	154,8	154,8	154,8	154,8	163,8	170,6	178,8	146,2	146,2	146,2	146,2	140,6	140,6
Kingston	124,3	155,5	120,3	134,6	(8,4)	125,0	123,0	116,0	116,0	116,0	116,0	120,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0
Port of Spain	122,7	131,7	124,4	134,0	1,6	128,0	128,0	120,8	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	128,0	128,0
Israël/Organisme d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	108,9	112,3	118,6	130,8	12,7	114,0	114,0	120,8	120,8	120,8	120,8	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	122,0	122,0
Israël/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	132,9	137,2	134,3	141,8	2,2	136,0	140,0	133,0	133,0	133,0	133,0	133,0	135,0	135,0	135,0	135,0	135,0	135,0	134,0	134,0
Liban	148,2	152,8	159,0	175,0	10,9	163,0	163,0	153,8	152,0	152,0	154,0	155,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0	163,0
Jordanie	5/	5/	122,5	125,2	-	127,0	128,0	120,8	120,8	120,8	120,8	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0	122,0

a/ Moyenne des 12 mois.

b/ Projection établie sur la base des derniers chiffres mensuels enregistrés en 1992.

5/ Il n'y a pas eu d'ouverture de crédits initiale à cette rubrique.

Tableau 4  
 Traitements des agents des services généraux  
 Augmentations en monnaie locale  
 (Pourcentages)

Lieu d'affectation		Ouverture	Présent rapport	Augmentation	
		de crédits initiale	sur l'exécution du budget	(Barème précédent)	100)
		(Année précédente	100)		
New York	1992	1,3	1,2	1er septembre	3,7
	1993	4,0	3,6	1er septembre	3,3
Genève	1992	3,0	4,1	1er janvier	4,1
	1993	4,0	3,2	1er janvier	3,2
Vienne	1992	3,3	2,0	1er avril	2,7
	1993	4,0	3,2	1er avril	3,3
La Haye	1992	1,7	1,9	1er juillet	3,8
	1993	2,0	3,5	1er juillet	3,3
Bangkok	1992	0,8	0,6	1er novembre	3,6
	1993	4,6	3,8	1er novembre	4,5
Santiago	1992	15,2	9,8	1er juillet	19,6
	1993	23,2	16,6	1er juillet	14,2
Mexico	1992	15,2	16,0	1er mars	13,5
				1er août	10,0
	1993	23,2	18,3	1er mars	7,7
				1er août	7,7
Addis-Abeba	1992	2,0	6,1	1er juillet	12,2
	1993	4,0	13,6	1er juillet	14,8
Nairobi	1992	10,2	10,3	1er avril	13,7
	1993	13,6	13,5	1er avril	13,5
Bagdad	1992	8,0	8,0	1er janvier	8,0
	1993	8,0	10,0	1er janvier	10,0
Rome	1992	2,1	1,9	1er juin	3,2
	1993	4,2	3,1	1er juin	3,0
Kingston	1991 a/		b/	1er octobre	12,0
	1992	18,8	44,6	1er juin	49,9
	1993	25,0	34,4	1er juin	27,0
Port of Spain	1992	5,0	5,9	1er avril	7,9
	1993	5,0	7,1	1er avril	6,9
Jordanie	1992	11,3	2,2	1er avril	2,9
	1993	15,0	2,8	1er avril	2,7

(Voir notes page suivante)

---

(Notes du tableau 4)

a/ L'augmentation indiquée pour 1991 tient compte de relèvements de salaires accordés avec effet rétroactif.

b/ Les augmentations effectives pour 1992 et 1993 tiennent compte de relèvements accordés avec effet rétroactif en 1991.

Tableau 5

TAUX (EN POURCENTAGE) DES DEPENSES COMMUNES DE PERSONNEL

Lieu d'affectation	Taux effectifs 1990-1991	Ouverture de crédits initiale 1992-1993	Taux enre- gistrés du 1er janv. au 30 sept. 1992	Taux prévus dans le présent rapport sur l'exécution du budget
New York	38,1	38,0	38,7*	39,7**
Genève	31,4	31,7	33,6	33,0
Vienne	36,1	34,0	37,7	35,0
La Haye	27,5	27,6	26,6	26,6
Bangkok	44,8	43,9	46,6	46,6
Santiago	45,5	43,9	40,4	40,4
Mexico	48,7	43,3	37,3	37,3
Addis-Abeba	67,2	59,0	67,5	67,5
Nairobi	57,4	58,0	66,0	65,0
CESAO :				
Bagdad et Amman	60,9	44,0	90,1	93,1
Rome	33,6	34,6	38,0	35,0
Kingston	54,5	54,2	68,0	64,0
Port of Spain	37,8	35,0	30,5	30,5
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	80,9	80,0	83,7	89,7**
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	90,3	80,0	103,8	109,8**
Opérations hors Siège	109,2	108,9	95,4	95,4
Centres d'information des Nations Unies	45,1	44,7	43,4	43,4
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	62,6	54,0	69,0	69,0
Beyrouth	66,4	65,4	68,3	68,3

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 5)

\* Octobre 1992.

\*\* Ce pourcentage ne concerne que 1993 et tient compte des incidences des recommandations de la CPPI.

Annexe I  
Détermination des montants des crédits ajustés pour 1992-1993  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant autorisé dans la résolution 46/186	Diminution (soldes non engagé)	Transfert de ressources d'un chapitre à un autre (A/C.5/47/2 et Corr.1)	Montant ajusté
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	35 545,5	(288,6)	224,4	35 481,3
2. Bons offices et rétablissement de la paix; maintien de la paix; recherche et collecte d'informations	97 580,6	(1 355,6)	(4 760,7)	91 464,3
3. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	15 822,8	(26,8)	(11 932,9)	3 863,1
4. Affaires politiques, affaires de l'Assemblée générale et services de secrétariat	12 486,3	(74,7)	(9 127,6)	3 284,0
5. Désarmement	13 264,4	(155,6)	(9 422,5)	3 686,3
6. Questions politiques spéciales, coopération régionale, tutelle et décolonisation	9 499,1	(134,0)	(7 096,7)	2 268,4
7. Elimination de l'apartheid	8 300,3	(65,4)	(6 018,3)	2 216,6
8. Cour internationale de Justice	17 606,5	(122,5)	-	17 484,0
9. Activités juridiques	21 821,8	(123,5)	(15 951,0)	5 747,3
10. Droit de la mer et affaires maritimes	9 088,3	(55,5)	(6 611,8)	2 421,0
11. Développement et coopération économique internationale	19 047,0	(114,0)	(5 291,9)	13 641,1
12. Programme ordinaire de coopération technique	42 285,9	(1 606,1)	-	40 679,8
13. Département des affaires économiques et sociales internationales	54 828,1	(136,9)	(40 881,4)	13 809,8
14. Département de la coopération technique pour le développement	27 482,7	(88,1)	(20 698,8)	6 695,8
15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	90 477,1	(436,4)	-	90 040,7
16. Centre du commerce international	17 916,2	-	-	17 916,2
17. Programme des Nations Unies pour l'environnement	12 927,4	(183,8)	-	12 743,6
18. Centre pour la science et la technique au service du développement	4 851,0	(26,1)	(3 424,2)	1 400,7
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	11 500,5	(94,8)	-	11 405,7
20. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	12 839,5	(98,6)	(9 418,6)	3 322,3
21. Développement social et affaires humanitaires	13 898,8	(100,5)	669,5	14 467,8
22. Contrôle international des drogues	13 651,4	(151,7)	-	13 499,7
23. Commission économique pour l'Afrique	74 959,3	(412,3)	-	74 547,0
24. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	51 887,5	(282,5)	-	51 605,0
25. Commission économique pour l'Europe	41 242,9	(118,5)	-	41 124,4
26. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	67 753,7	(382,7)	135,4	67 506,4
27. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	50 660,6	(279,1)	-	50 381,5
28. Droits de l'homme	23 391,2	(94,0)	-	23 297,2
29. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés	60 823,0	(51,9)	-	60 771,1
30. Secours en cas de catastrophe	7 824,6	(54,6)	(5 873,1)	1 896,9
31. Information	100 977,0	(606,0)	977,1	101 348,1
32. Services de conférence	422 414,6	(858,4)	(318 948,7)	102 607,5
33. Administration et gestion	421 935,4	(3 461,8)	(316 879,8)	101 593,8
34. Dépenses spéciales	45 035,0	-	-	45 035,0
35. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	96 815,6	(1 302,9)	-	95 512,7
36. Contributions du personnel	374 137,2	-	84,0	374 221,2
37. Département des affaires politiques	-	-	43 159,7	43 159,7
38. Activités juridiques	-	-	22 562,8	22 562,8
39. Département du développement économique et social	-	-	80 741,7	80 741,7
40. Département des affaires humanitaires	-	-	9 318,2	9 318,2
41. Administration et gestion	-	-	634 599,7	634 599,7
<b>Total, chapitres des dépenses</b>	<b>2 402 578,8</b>	<b>(13 343,9)</b>	<b>134,5</b>	<b>2 389 369,4</b>
<b>Chapitres des recettes</b>	<b>449 213,3</b>	<b>-</b>	<b>84,0</b>	<b>449 297,3</b>
<b>MONTANT NET DES CREDITS NECESSAIRES</b>	<b>1 953 365,5</b>	<b>(13 343,9)</b>	<b>50,5</b>	<b>1 940 072,1</b>

/...

Annexe II.A

RECAPITULATION DES PREVISIONS REVISEES POUR L'EXERCICE BIENNAL 1992-1993,  
 PAR CHAPITRE ET PAR PRINCIPAL FACTEUR D'AUGMENTATION OU DE DIMINUTION

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant estimatif des dépenses additionnelles ou des diminutions							Prévisions révisées (1+7) (8)
	Ouverture de crédits initiale 1992-1993 (1)	Décisions d'organes directeurs (2)	Autres changements (3)	Taux de change (4)	Inflation (5)	Modifications apportées aux coûts standard (6)	Total des dépenses additionnelles ou des diminutions (2+3+4+5+6) (7)	
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	35 481,3	-	(1 410,9)	53,0	(43,9)	210,6	(1 191,2)	34 290,1
2. Bons offices et rétablissement de la paix; maintien de la paix; recherche et collecte d'informations	91 464,3	1 066,6	430,9	(3 014,6)	4 115,1	780,2	3 384,2	94 848,5
3. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	3 863,1	-	138,1	-	-	-	138,1	4 001,2
4. Affaires politiques, affaires de l'Assemblée générale et services de secrétariat	3 284,0	-	(22,3)	-	-	-	(22,3)	3 261,7
5. Désarmement	3 686,3	-	891,2	-	-	-	891,2	4 577,5
6. Questions politiques spéciales, coopération régionale, tutelle et décolonisation	2 268,4	-	583,1	-	-	-	583,1	2 851,5
7. Elimination de l'apartheid	2 216,6	-	(85,7)	-	-	-	(85,7)	2 130,9
8. Cour internationale de Justice	17 484,0	-	624,8	183,9	45,7	146,6	1 001,0	18 485,0
9. Activités juridiques	5 747,3	-	(404,7)	-	-	-	(404,7)	5 342,6
10. Droit de la mer et affaires maritimes	2 421,0	-	(108,1)	-	-	-	(108,1)	2 312,9
11. Développement et coopération économique internationale	13 041,1	-	150,5	(385,8)	(25,7)	94,9	(160,1)	13 481,0
12. Programme ordinaire de coopération technique	40 679,8	-	-	(34,1)	(499,5)	-	(533,6)	40 146,2
13. Département des affaires économiques et sociales internationales	13 809,8	-	(72,2)	-	-	-	(72,2)	13 737,6
14. Département de la coopération technique pour le développement	6 095,8	-	90,5	-	-	-	90,5	6 786,3
15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	90 040,7	-	-	606,4	430,6	1 436,3	2 473,3	92 514,0
16. Centre du commerce international	17 916,2	-	-	-	573,6	-	573,6	18 489,8
17. Programme des Nations Unies pour l'environnement	12 743,6	-	-	(1 086,7)	543,5	631,7	88,5	12 832,1
18. Centre pour la science et la technique au service du développement	1 400,7	-	2,0	-	-	-	2,0	1 402,7
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (habitat)	11 400,7	-	-	(1 006,9)	708,7	760,3	462,1	11 867,8
20. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	3 322,3	-	426,0	-	-	-	426,0	3 748,3
21. Développement social et affaires humanitaires	14 467,8	-	-	80,5	105,1	(339,7)	(154,1)	14 313,7
22. Contrôle international des drogues	13 499,7	-	-	89,2	81,4	(286,5)	(115,9)	13 383,8
23. Commission économique pour l'Afrique	74 547,0	-	-	(5 532,0)	(353,5)	3 360,4	(2 525,1)	72 021,9
24. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	51 005,0	-	-	615,1	1 404,4	1 670,0	3 689,5	55 294,5
25. Commission économique pour l'Europe	41 124,4	-	-	269,2	328,9	787,3	1 385,4	42 509,8
26. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	67 506,4	-	-	(212,6)	705,6	(655,8)	(162,8)	67 343,6
27. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	50 381,5	-	17,4	-	(11,2)	(5 061,3)	(5 055,1)	45 326,4
28. Droits de l'homme	23 297,2	-	52,9	157,0	127,7	320,5	658,1	23 955,3
29. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés	60 771,1	-	5,6	340,8	612,7	1 881,5	2 840,6	63 611,7

...



Chapitre des dépenses	Montant estimatif des dépenses additionnelles ou des diminutions						Total des dépenses additionnelles ou des diminutions (2+3+4+5+6) (7)	Prévisions révisées (1+7) (8)
	Ouverture de crédits initiale 1992-1993 (1)	Décisions d'organes directeurs (2)	Autres changements (3)	Taux de change (4)	Inflation (5)	Modifications apportées aux coûts standard (6)		
30. Secours en cas de catastrophe	1 896,9	-	113,7	-	-	-	113,7	2 010,6
31. Information	101 348,1	-	(17,4)	51,5	23,4	1 522,0	1 579,5	102 927,6
32. Services de conférence	102 607,5	-	3 833,9	-	-	-	3 833,9	106 441,4
33. Administration et gestion	101 593,8	-	1 516,4	-	-	-	1 516,4	103 110,2
34. Dépenses spéciales	45 035,0	-	118,7	112,4	2 206,1	189,5	2 626,7	47 661,7
35. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	95 512,7	-	3 438,5	10,7	(111,7)	-	3 337,5	98 850,2
36. Contributions du personnel	374 221,2	-	-	(468,2)	23 140,8	3 051,4	25 724,0	399 945,2
37. Département des affaires politiques	43 159,7	511,2	(1 640,0)	14,1	107,1	589,0	(424,6)	42 735,1
38. Activités juridiques	22 564,8	-	512,8	(11,2)	148,2	302,1	951,9	23 514,7
39. Département du développement économique et social	80 741,7	-	(467,7)	14,4	455,2	1 373,0	1 374,9	82 116,6
40. Département des affaires humanitaires	9 318,2	-	41,0	(127,7)	457,3	181,9	552,5	9 870,7
41. Administration et gestion	634 599,7	-	(5 408,8)	1 557,7	1 727,3	11 112,2	8 988,4	643 588,1
<b>Total, prévisions de dépenses (montant brut)</b>	<b>2 389 369,4</b>	<b>1 577,8</b>	<b>3 350,2</b>	<b>(7 724,1)</b>	<b>37 003,1</b>	<b>24 064,1</b>	<b>58 271,1</b>	<b>2 447 640,5</b>

a/ Il n'est pas demandé dans le présent rapport de crédits additionnels au chapitre 17 (Programme des Nations Unies pour l'environnement) pour financer les services d'interprétation des réunions du Comité des représentants permanents du PNUE. L'on attend en effet que le Conseil d'administration du PNUE se prononce sur les modalités de répartition des coûts entre le budget ordinaire et le Fonds pour l'environnement. Le Secrétaire général informera l'Assemblée des dépenses effectives pour 1992-1993 dans le cadre de son deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice 1992-1993.

/...

Annexe II.B

RECAPITULATION DES PREVISIONS REVISEES POUR L'EXERCICE BIENNAL 1992-1993, PAR LIEU D'AFFECTATION  
 ET PAR PRINCIPAL FACTEUR D'AUGMENTATION OU DE DIMINUTION

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Lieu d'affectation	Ouverture de crédits initiale 1992-1993 (1)	Décisions d'organes directeurs (2)	Autres changements (3)	Taux de change (4)	Inflation (5)	Modifications apportées aux coûts standard (6)	Total des	
							dispenses addition- nelles ou des diminutions (2+3+4+5+6) (7)	Prévisions révisées (1+7) (8)
New York	1 014 159,1	1 577,0	2 725,4	-	11 497,8	10 928,8	26 729,8	1 040 888,9
Genève	655 854,6	-	-	4 030,6	9 745,8	14 220,8	28 005,2	683 859,8
Vienne	138 190,5	-	-	027,7	2 386,6	(3 975,5)	(761,2)	137 435,3
Santiago	73 051,9	-	-	(129,4)	508,2	(525,4)	(146,6)	72 905,3
Addis-Abeba	153 030,0	-	-	(6 264,8)	798,4	3 442,7	(2 023,7)	151 007,1
Bahdad	66 451,6	-	-	-	219,3	(6 642,8)	(6 423,5)	60 028,1
Nairobi	10 534,2	-	-	(3 037,7)	1 640,8	1 944,4	547,5	31 081,7
Bangkok	73 966,4	-	-	725,2	2 542,5	1 974,2	5 241,9	79 208,1
Autres lieux d'affectation	104 124,3	-	624,8	(3 083,7)	7 663,7	2 696,9	7 101,7	191 226,0
<b>Total</b>	<b>2 389 469,4</b>	<b>1 577,0</b>	<b>1 150,2</b>	<b>(7 724,1)</b>	<b>37 003,1</b>	<b>24 064,1</b>	<b>50 271,1</b>	<b>2 447 640,5</b>

Annexe III.A

VENTILATION DU MONTANT ESTIMATIF DES DÉPENSES ADDITIONNELLES OU DES DIMINUTIONS,  
 PAR CHAPITRE ET PAR PRINCIPAL OBJET DE DÉPENSE

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitres des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Frais d'imprimerie	Autres services contractuels	Frais généraux de fonc- tionnement	Fournitures et accessoires, mobilier et matériel	Diverse	Augmentation (diminution) totale
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	366,8	(45,7)	(7,6)	(25,4)	(1 432,3)	(4,0)	(23,0)	(1 191,2)
2. Dons offices et rétablissement de la paix maintien de la paix; recherche et collecte d'informations	1 963,4	896,1	-	-	558,4	(13,7)	-	3 384,2
3. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité	270,9	58,5	(13,1)	0,9	(10,1)	(25,8)	(20,4)	138,1
4. Affaires politiques, affaires de l'Assemblée générale et services de secrétariat	(26,3)	12,8	3,5	(23,0)	(15,4)	2,0	24,1	(22,3)
5. Désarmement	763,0	(40,2)	(42,5)	-	19,3	229,5	(37,9)	891,2
6. Questions politiques spéciales, coopération régionale, tutelle et décolonisation	(156,4)	146,0	(0,5)	-	11,4	(8,3)	588,7	583,1
7. Élimination de l'apartheid	(124,5)	48,0	-	(5,0)	(4,3)	(8,5)	8,4	(85,7)
8. Cour internationale de Justice	955,1	1,5	4,5	0,3	28,1	11,5	-	1 001,0
9. Activités juridiques	(8,6)	73,2	(442,0)	(28,2)	(11,5)	(18,5)	83,9	(404,7)
10. Droit de la mer et affaires maritimes	(114,0)	65,4	(19,7)	-	(46,2)	6,2	-	(108,1)
11. Développement et coopération économique internationale	19,4	(25,4)	(1,7)	(09,4)	(78,4)	(13,4)	(11,0)	(160,1)
12. Programme ordinaire de coopération technique	-	-	-	-	-	-	(533,4)	(533,4)
13. Département des affaires économiques et sociales internationales	3,7	55,0	(91,3)	16,0	(45,2)	(10,4)	-	(72,2)
14. Département de la coopération technique pour le développement	43,4	44,4	(9,3)	0,1	11,2	0,3	-	90,5
15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	2 426,7	11,7	4,2	-	16,4	12,3	-	2 473,3
16. Centre du commerce international	-	-	-	-	-	-	573,4	573,4
17. Programme des Nations Unies pour l'environnement	244,3	(17,0)	(1,4)	(11,8)	(71,2)	(54,4)	-	88,5
18. Centre pour la science et la technique au service du développement	92,4	(82,0)	(2,4)	(2,4)	(9,0)	6,0	-	2,0
19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	534,8	(18,0)	(6,9)	(1,7)	(32,3)	(18,8)	-	462,1
20. Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	321,7	41,2	(12,5)	0,1	17,8	9,4	46,3	426,0
21. Développement social et affaires humanitaires	(171,5)	12,9	1,4	-	0,4	1,9	0,8	(154,1)
22. Contrôle international des drogues	(137,9)	15,0	3,5	-	0,2	3,3	-	(115,9)
23. Commission économique pour l'Afrique	(2 505,6)	(7,5)	(0,4)	(4,8)	(18,1)	(11,3)	24,8	(2 575,1)
24. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	3 764,7	(10,5)	(3,4)	(4,4)	(41,5)	(70,2)	-	3 689,5

/...

Chapitres des dépenses	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Frais d'imprimerie	Autres services contractuels	Frais généraux de fonctionnement	Fournitures et accessoires, mobilier et matériel	Divers	Augmentation (diminution) totale
25. Commission économique pour l'Europe	1 376,2	3,0	2,8	0,1	1,1	2,2	-	1 385,4
26. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	250,6	(49,0)	(7,9)	(25,4)	(238,0)	(87,9)	(5,2)	(162,8)
27. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	(5 054,7)	(0,4)	-	(0,2)	0,3	(0,1)	-	(5 055,1)
28. Droits de l'homme	591,9	26,7	2,8	0,2	1,7	2,9	31,9	658,1
29. Protection internationale des réfugiés et assistance aux réfugiés	2 840,6	-	-	-	-	-	-	2 840,6
30. Secours en cas de catastrophe	(4,2)	35,5	-	-	(2,7)	(8,5)	93,6	113,7
31. Information	1 814,7	(14,6)	(1,2)	(119,8)	(48,0)	(44,5)	(7,1)	1 579,5
32. Services de conférence	2 459,1	273,9	35,1	852,4	152,8	1 400,9	(1 740,3)	3 833,9
33. Administration et gestion	768,5	21,9	26,5	983,8	(503,9)	(792,9)	1 012,5	1 516,4
34. Dépenses spéciales	2 520,9	51,7	(0,1)	(0,7)	6,5	7,1	39,3	2 626,7
35. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	-	-	-	-	-	-	3 337,5	3 337,5
36. Contributions du personnel	25 724,0	-	-	-	-	-	-	25 724,0
37. Département des affaires politiques	409,1	(271,4)	167,3	10,7	19,2	(192,9)	(128,2)	(424,6)
38. Activités juridiques	627,2	(136,3)	449,1	27,8	53,4	17,7	(87,0)	951,9
39. Département du développement économique et social	1 342,5	(86,8)	111,1	35,1	23,0	(4,7)	(46,3)	1 374,9
40. Département des affaires humanitaires	650,9	(28,2)	-	-	57,4	16,1	(149,7)	552,5
41. Administration et gestion	11 333,5	(316,8)	(63,7)	(1 949,0)	(1 059,9)	(756,2)	1 800,5	8 988,4
<b>Total, prévisions de dépenses (montant brut)</b>	<b>56 511,3</b>	<b>749,0</b>	<b>(36,8)</b>	<b>(326,1)</b>	<b>(2 715,8)</b>	<b>(382,9)</b>	<b>4 472,4</b>	<b>58 271,1</b>

## Annexe III.B

VENTILATION DU MONTANT ESTIMATIF DES DEPENSES ADDITIONNELLES OU DES DIMINUTIONS PAR LIEU  
D'AFFECTATION ET PAR PRINCIPAL OBJET DE DEPENSES

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Lieu d'affectation	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Frais d'imprimé- rie	Autres services contractuels	Frais généraux de fonction- nement	Fournitures et accessoires, mobilier et matériel	Divers	Augmentation (diminution) totale
New York	25 851,9	854,8	(39,7)	(281,8)	(2 427,0)	(223,4)	2 995,0	26 729,8
Genève	26 905,8	53,6	11,8	19,7	159,6	69,8	784,9	28 005,2
Vienne	(2 038,6)	36,9	7,0	2,4	145,5	37,9	1 047,7	(761,2)
Santiago	377,7	(46,7)	(6,1)	(23,6)	(199,3)	(70,8)	(177,8)	(146,6)
Addis-Abeba	(2 052,0)	(7,7)	(0,6)	(6,8)	(18,1)	(11,3)	72,8	(2 023,7)
Bagdad	(6 421,4)	(0,3)	-	(0,2)	0,3	(0,1)	(1,8)	(6 423,5)
Nairobi	1 335,7	(39,0)	(8,5)	(14,1)	(368,7)	(87,9)	(270,0)	547,5
Bangkok	5 287,6	(11,8)	(3,4)	(4,6)	(42,0)	(20,4)	36,5	5 241,9
Autres lieux d'affectation	7 264,6	(90,8)	2,7	(17,1)	33,9	(76,7)	(14,9)	7 101,7
Total	56 511,3	749,0	(36,8)	(326,1)	(2 715,8)	(382,9)	4 472,4	58 271,1